



**IPAS**  
Interprofession Avicole du Sénégal



## **Projet IPAR Pôle Élevage/FARA/ZEF**

-----

### **Succès, Enjeux et Perspectives de l'Aviculture au Sénégal**

-----

#### **Atelier de partage**

**Lundi 09 et mardi 10 janvier 2023**  
**Hôtel Résidence MAMOUNE, VDN Dakar**

#### **Termes de reference**

##### **1. Contexte et justification**

L'élevage constitue un des leviers phares pour assurer la souveraineté alimentaire, et a été placé parmi les secteurs prioritaires du PAP-2A. Néanmoins sa contribution au PIB, évaluée à 3,6 %, ainsi que sa contribution à la croissance avec 0,1%, restent relativement faibles par rapport au potentiel du secteur (ANSD, 2020). La valeur ajoutée de l'élevage a augmenté de 2,9% en 2019 en termes réels, après 3,8% en 2018. De plus, il faut noter que le poids de l'élevage dans le secteur primaire est passé de 23,7% en 2018 à 23,4% en 2019, affichant une légère baisse. Dans ce secteur de l'élevage, le sous-secteur de l'aviculture affiche une croissance soutenue, depuis la prise des mesures de protection par l'État du Sénégal en 2005.

Dans le cadre de la relance, l'aviculture sénégalaise doit contribuer aux performances de l'élevage dans le cadre du PAP 2A et doit être dotée de bases durables pour réaliser la vision de « Faire de la chaîne de valeur avicole un des moteurs de l'émergence du Sénégal avec une offre de produits avicoles et d'ovo produits qui soit i) compétitive, ii) saine iii) de qualité, iv) diversifiée et contribuant durablement à l'emploi des jeunes et des femmes, à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, à une croissance économique respectueuse de l'environnement.

Le secteur de la volaille bénéficie, depuis 2005, des mesures de protection du marché par les autorités étatiques. Suivant les informations recueillies au niveau de la Direction de l'élevage, 80% des producteurs de volaille sont de faible capacité avec des rotations moyennes entre 300 à 1000 sujets mais ils constituent un important tissu d'exploitations familiales et un excellent moyen de régulation des prix sur le marché intérieur.

Entre 2005 et 2010, l'évolution de la production avicole locale est passée de 6 à 15 millions pour les poussins, 324 à 472 millions pour les œufs, 9 à 24 tonnes pour la viande et enfin 180 à 300 tonnes pour la capacité de production aliment. Ces statistiques, de la Direction de l'élevage (2010), témoignent d'une nette progression dans tout le secteur. Environ, 30 mille personnes s'activent aujourd'hui autour de cette filière très porteuse.



**IPAS**  
Interprofession Avicole du Sénégal



Selon le Ministère de l'élevage, en 2016, l'aviculture a généré un chiffre d'affaires de 160 milliards de FCFA et la production de viande de volaille a représenté 36% de la production nationale de viande, toutes espèces confondues, qui était à 242 641 tonnes.

En 2019, les effectifs de volaille familiale étaient estimés à près de 29,4 millions contre 51,4 millions pour la volaille industrielle soit respectivement 36 % et 64% des 80,8 millions pour les deux systèmes (MEPA, 2020). Cette performance est à mettre en liaison avec l'amélioration des pratiques d'élevage avicole menées depuis quelques années et le dynamisme du secteur privé.

Selon l'ANSD (SES 2019), la production d'œufs de consommation est passée de 736 millions d'unités en 2018 à 829 millions d'unités en 2019, soit une augmentation de 93 millions d'unités (en valeur absolue). Cette performance (+12,6%) est en liaison avec l'amélioration des pratiques d'élevage avicole menées depuis quelques années et le dynamisme du secteur privé. Depuis l'année 2015, il est amorcé une bonne orientation de l'activité qui se poursuit en 2019.

Cependant, la chaîne de valeur avicole a été rudement éprouvée par la pandémie de COVID-19, qui a causé une forte chute des recettes des acteurs, d'environ de 50%. Ainsi, des actions concertées entre les autorités et l'interprofession du secteur avicole ont conduit à la mise en place d'un plan de relance (PRAVIS) en 2021.

Au Sénégal, la filière avicole est marquée par des faiblesses structurelles dues à une dépendance excessive vis-à-vis du maïs importé, qui est la base de l'alimentation en aviculture industrielle. En outre, des pressions récurrentes sont exercées par les partenaires gouvernementaux sénégalais pour qu'ils modifient leur politique commerciale aux frontières conformément aux accords bilatéraux et internationaux et qu'ils lèvent l'interdiction d'importer de la viande de volaille. Cependant, depuis 2005, une industrie avicole solide s'est développée au Sénégal pour approvisionner les marchés de consommation mais aussi pour fournir des intrants et des services aux petits et moyens éleveurs de volaille ainsi qu'aux plus grandes exploitations avicoles commerciales.

Cependant, ces transformations ne sont pas rigoureusement documentées car le processus est toujours en cours, d'une part, et, d'autre part, les conditions propices à l'émergence de ces entreprises ne sont pas analysées avec des comparaisons régionales. C'est dans ce contexte que le Centre de Recherche pour le Développement (ZEF) de l'Université de Bonn (Allemagne) en partenariat avec le Forum pour la Recherche Agricole en Afrique (FARA) basé à Accra (Ghana), l'Initiative Prospective Agricole et Rurale (IPAR) basée à Dakar (Sénégal) et des institutions de recherche au Nigéria et au Kenya ont mené une étude sur les facteurs de succès de l'aviculture commerciale au Kenya, au Nigéria et au Sénégal.

L'objectif de l'étude est d'analyser les facteurs de succès des entreprises avicoles commerciales (qui produisent et vendent de la viande de poulet et des œufs de consommation) afin de soutenir les décideurs politiques et les bailleurs de fonds visant à développer le secteur avicole commercial dans les pays subsahariens.



## 2. Objectifs de l'atelier

L'objectif de l'atelier est de présenter les résultats de l'étude menée par l'IPAR qui a tenté d'identifier les facteurs clés de succès des entreprises avicoles commerciales au Sénégal d'une part, ainsi que les politiques adoptées par les acteurs privés et les institutions de l'État du Sénégal qui ont permis et permettront le développement de la filière avicole sénégalaise d'autre part.

Les objectifs spécifiques sont :

- . présenter et partager l'étude de l'IPAR sur les succès de l'aviculture commerciale au Sénégal ;
- . recueillir les avis et observations des acteurs sur les résultats et recommandations de l'étude ;
- . approfondir les résultats de l'étude par l'organisation de panels d'échanges et de partage sur les enjeux et la problématique actuelle de la chaîne de valeur avicole ;
- . clôturer les sessions par la signature des conventions de partenariat entre l'interprofession avicole du Sénégal (IPAS), le SPACE de RENNES et l'interprofession maïs du Sénégal

## 3. Résultats attendus de l'atelier

- . L'étude de l'IPAR sur les succès de l'aviculture commerciale est partagée ;
- . les observations et recommandations des participants sont recueillies ;
- . les deux (2) sessions de panels sont organisées ;
- . les recommandations sont formulées et les synthèses présentées en plénière ;
- . les conventions de partenariat sont signées.

## 4. Déroulement de l'atelier

Dans la matinée, les travaux se dérouleront en plénière le premier jour comprenant la présentation de l'étude de l'IPAR sur les succès de l'aviculture commerciale au Sénégal, qui sera suivie de discussions.

Dans l'après-midi, toujours en plénière, une session sera animée dans le Panel I sur la thématique « **Comment rendre plus compétitive l'aviculture commerciale pour des succès durables** » qui sera également suivi de discussions. Avant de clôturer la première journée par la présentation de l'IPAS et de son partenaire technique, le SPACE de Rennes qui sera suivi de la signature d'une convention de partenariat avec ce dernier dans le cadre de l'organisation du Salon International de l'Aviculture du Sénégal (SIAS).

Au deuxième jour de l'atelier, dans la matinée, un deuxième panel sera organisé et portera sur la thématique « **Comment mieux faire face aux défis de l'aviculture au Sénégal** » suivi de discussions avant de clôturer les dernières sessions de l'atelier dans l'après-midi sur les leçons à tirer des échanges avec les acteurs avant de clôturer les travaux de l'atelier par la présentation des synthèses et recommandations. L'annexe du présent document donne les détails du déroulement des travaux.



#### **5. Date et lieu de l'atelier**

L'atelier est prévu le **lundi 09 et le mardi 10 novembre 2023**, à l'**Hôtel Résidence MAMOUNE, VDN, Dakar**.

#### **6. Participants**

L'atelier regroupera une cinquantaine de participants, sous la présidence effective de Monsieur Aly Saleh DIOP, Ministre de l'élevage et des productions animales, le Monsieur Babacar NGOM, Président Fondateur de la SEDIMA et Président d'honneur de l'IPAS et Monsieur Ahmédou Moukhtar MBODJ, Président de l'IPAS.

- **Partenaires institutionnels de l'État ;**
- **Partenaires techniques et financiers** (PSS/USAID, EISMV, Interprofession Maïs, CNCR, ASPRODEB, ODVS...);
- **Acteurs de la filière et de l'interprofession** (Producteurs et fournisseurs d'aliments et d'OAC, transformateurs et abattoirs, distributeurs de produits avicoles, gros et petits producteurs, aviculteurs familiaux et ruraux, prestataires de services...).



**ATELIER IPAR/IPAS SUR LA PRESENTATION DES FACTEURS DE  
SUCCEs DE L'AVICULTURE COMMERCIALE AU SENEGAL**

**AGENDA**

**PROGRAMME DU LUNDI 09 JANVIER 2023**

8h30 - 9h30	Mise en place
9h30 - 10h00	Ouverture officielle Présentation des participants Présentation du Pôle Élevage IPAR et du projet IPAR-FARA-ZEF
10h 10h30	Pause-Café
10h30 - 11h00	<b>Session 1.</b> Présentation des résultats de l'étude de IPAR sur les succès de l'aviculture commerciale au Sénégal ;
11h00 - 12h00	<b>Session 1.</b> Discussions
12h00 – 13h30	<b>Session 2. Panel 1.</b> : <i>Comment rendre plus compétitive l'aviculture commerciale pour des succès durables ?</i>
13h30 - 14h30	Pause-déjeuner et Prières
14h30-15h30	Discussions panel 1
15h30 - 16h30	<b>Session 3</b> : l'IPAS et ses partenaires : Présentation de l'IPAS Présentation de la FISA (Option Visioconférence) Présentation du SPACE de Rennes
16h30 - 17h00	Pause-Café
17h00 - 17h30	Cérémonie de signature de la convention de partenariat IPAS et SPACE de Rennes
17h30	Fin de la journée



## PROGRAMME DU MARDI 10 JANVIER 2023

8h30 - 9h00	Mise en place
9h00 - 9h30	Résumé de la première journée
9h30 - 10h30	<b>Session 4. Panel 2.</b> : Comment l'interprofession peut-elle faire face aux défis de l'aviculture ?
10h30-11h00	Pause-Café
11h00 -12h00	Discussions
12h30 - 13h30	<b>Session 5</b> : Leçons à tirer, synthèse et recommandations pour renforcer le Plan de Relance de l'Aviculture Sénégalaise (PRAVIS).
13h30-14h30	Pause-déjeuner et Prières
14h30 - 16h00	Discussion Panel 3
16h00 - 16h30	Pause-Café
16h30 - 18h00	Clôture



## Liste des panelistes

**Panel I :** « *Comment rendre plus compétitive l'aviculture commerciale pour des succès durables ?* »

**Modérateur Panel I** : Professeur Ayao MISSOHOU / EISMV-WPSA

- Dr Gana PENE / Directeur Général de GLOBALVET
- Mr. Frank BAVARD / Directeur Général des Grands Moulins de Dakar (GMD)
- Mme Fatou Dibor DIOUF / Directrice Générale de SINE AVICULTURE
- Dr Papa Aly DIALLO / Gérant du cabinet vétérinaire VETOVISION
- Mr. Mohamed Lamine DIAGNE / Gérant Ferme Avicole NOFLAYE
- Dr Issa WADE / Direction du Commerce Intérieur

**Panel II :** « *Comment l'interprofession peut-elle faire face aux défis de l'aviculture ?* »

**Modérateur Panel II** : Mr. Jean Charles FAYE / Directeur Général du FNDAPS

- Mme Anta Babacar NGOM DIACK / Directrice Générale de SEDIMA Group
- Mr Ameth TARRAB / Directeur Général du Couvoir ZALAR
- Dre Fatima DIAGNE SYLLA / Directrice Générale de la SENEVET
- Général Ousseynou BOYE/Président Coopérative Agricole des Anciens Militaires (C2AM).
- Dr Makhtar DIOUF / Directeur du CIMEL de Mbao
- Dr Alpha SOW / BOS-PSE